

A la demande du collectif une demande de rencontre a été faite auprès d'Olivier Véran.  
Nous avons été reçu-es par une délégation entre 15h10 et 16h 5 .

Présents :

Sébastien DELESCLUSE directeur du Cabinet d'OLivier VÉRAN.  
Jérôme JUMEL Chef de service, adjoint à la Directrice générale de la cohésion sociale.  
David SOMBRIÉ Sous-direction sur les projections sociales et des territoires.

Pour la délégation :

Malika DELARDY CGT Ephad Public  
Thibault..... Militant CGT intervenant pour le collectif  
Nathalie HENNEQUIN FSU  
Antoine CHARRIER Fédération SUD santé Sociaux

Malika est intervenue sur des situations dans les Ephad, pour les personnels intervenant à domicile SSIAD ( Service de Soins Infirmiers A Domicile) qui ne sont pas reconnu-es dans le Ségur, ainsi que le secteur social et médicosocial, effectifs insuffisants, ainsi que tous les oublié-es du Ségur. A fait part que la Cgt veut être invité à la poursuite des négociations en cours.

Antoine pour la fédé est revenu les 183 € qui doivent être attribué à l'ensemble des acteurs et actrices de tous les champs du social et du médico-social, ainsi que tous-tes les oubliées du Ségur. Que notre organisation syndicale revendique 400€, les 183€ n'étant même pas le rattrapage de pertes de pouvoirs d'achats perdues depuis les 20 dernières années. Plus de lits, plus de moyens et des effectifs en nombre pour ne pas entraîner de la maltraitance institutionnelle dans les établissements. Que nous revendiquons au vu de la casse programmée des conventions collectives une convention collective unique de haut niveau pour toutes et tous. Que plus d'un million de pauvres vont s'éparpiller sur tout le territoire dans l'année à venir et que plus que jamais la santé est un bien à protéger dans de bonnes conditions et que ce ne sont pas les politiques publiques conduites depuis trente ans voir plus qui ont infléchi sur l'individualisation de notre système de santé. Le Président Macron a tout de même annoncé sur les réseaux en communiquant sciemment et exprimant que « Cela coûte un pognon de dingue » met en avant celles et ceux qui servent de régulateur sur l'accompagnement et l'action sociale. Que la marchandisation du travail social mis en place avec les appels à projets à impact sociaux mettent en concurrence les associations en précisant que c'est toujours le moins disant financièrement qui obient « le marché ».

Thibault pose la question qu'est-ce que l'action sociale ? Pourquoi avoir voulu scinder tout cela, un constat peut être fait au quotidien que les éducateurs perdent le sens du travail, d'un aspect éducatif, on passe à statut de contrôle. Revalorisation de 300€ qui nous a été volé, augmentation des budgets pour ne pas avoir de glissement vers des personnes pas qualifiées auprès du public, création de poste, dénonciation par l'exemple de la philanthropie et de la marchandisation via les appels à projet, les CIS et la tarification à l'acte avec ce que cela génère pour les professionnels, le public et en termes de société. Dénonciation loi asile et immigration, Le relevé d'empreintes des mineurs est acte interdit



et pourtant cela est demandé aux personnels de répondre à ces injonctions. La T2 A se développe, vous ne pouvez pas penser que ce soit la finalité de l'ensemble de nos métiers. Comment objectiver la relation à l'autre dans ces conditions.

Nathalie, le HCTS n'a toujours pas de président-e, le travail Social dans le Ségur c'est pour quand ? Reconnaissance en catégorie A après maintes manifestations, maintenant c'est une catégorie A à minima pour les femmes qui sont le plus impactées. Rappel sur l'égalité femme homme et que notre métier est essentiellement féminin et cela se traduit sur nos salaires. Pour les étudiant-es nous exigeons une reconnaissance et dans le secteur social c'est une vraie catastrophe actuellement pour les stages, et rappelle que nous exigeons une gratification. Vous êtes dans la destruction d'un système, nous on s'occupe de celles et ceux qui n'ont pas de voix. Si vous n'écoutez pas, vous serez responsables. Il y a urgence. 1ère vague, maintenant 2ème vague il nous faut absolument être reconnu-es comme une catégorie essentielle, Il faut rétablir cette erreur !

## Éléments de réponse de Sébastien DELACLUSE de la DGCS

Sur le Ségur l'état a engagé je vous le rappelle une enveloppe de 8 milliards d'euros. Nous actons sur trois étages le temps de la mise en place complète :

1er niveau : Revalorisation sur les grilles du Public

2ème niveau : Réingénierie des grilles pour l'ensemble des personnel.s.

Présentation à la Cgt et SUD avant Noël

3ème niveau : Intéressements collectifs, création de 15000 postes comme s'y est engagé Olivier Véran.

Et pour répondre à la Cgt , si vous ne faites pas partie des négociations, c'est par respect de la décision du conseil d' État.

D'autres part nous avons nommé Michel LAFORCADE qui doit réfléchir aux modalités d'extension des périmètres.

Etudiant-es en santé très mobilisé-es pour la première vague, moins pour la seconde avec des dérogations spécifiques jusqu' à la fin de l'épidémie. Répartitions entre stage et formation.

On entend votre colère , on ne sous-estime pas l'apport de acteurs et des actrices écrasé-es par l'administratif. Il nous faut trouver des places qui n'existe pas pour l'accompagnement des personnes. Sans oublier l'inclusion scolaire qui transforme certains secteurs médico -sociaux.

## La délégation reçue par le ministère a posé de manière commune en fin de réunion :

- Plus de moyens, plus de salaire, cela passe par une vraie reconnaissance salariale, pour l'ensemble des secteurs Sociaux et Médico- Sociaux, le Sanitaire Public et Privé.
- La commission LAFORCADE engagera-t-elle une réflexion sur l'ensemble de nos secteurs ?
- Simplification des règles pour les étudiant-es dans le social.
- Et pour l'inclusion scolaire, on a porté le fait que l'éducation nationale et les instituts médico- sociaux ont bien du mal à gérer cette intégration scolaire, par manque de moyens et de personnels qualifié-es.

